

# L'IMPACT DES RÉSEAUX CRIMINELS SUR LES TRAJECTOIRES DE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ILLICITES

Frédéric Ouellet & Dominique Laferrière

## INTRODUCTION

Plusieurs travaux centrés sur les délinquants montrent qu'ils sont nombreux à diversifier les secteurs d'activités criminelles dans lesquels ils s'engagent (Brame et al., 2004; Farrington et al., 1988; Lussier et al., 2005; Mazerolle et al., 2000; McGloin et al., 2007; Piquero et al., 1999, 2007). Des travaux récents apportent cependant certaines nuances : les délinquants ne diversifieraient pas constamment les activités criminelles auxquelles ils participent durant leur trajectoire de délinquance (Shover, 1996; Steffensmeier et Ulmer, 2005; Sullivan et al., 2006). Certaines évidences montrent plutôt que plusieurs épisodes de spécialisation de courte durée entrecoupent ces trajectoires qui sont globalement diversifiées lorsqu'elles sont considérées sur de longues périodes d'observation (McGloin et al., 2007). Bien que l'on ait constaté depuis un certain temps que la tendance à la spécialisation serait plus forte chez les délinquants plus âgés que chez les délinquants juvéniles (LeBlanc et Fréchette, 1989; Piquero et al., 1999), on connaît encore peu ce qui incite les délinquants à se diversifier ou à se spécialiser. Dans cette étude nous examinons les différentes trajectoires de diversification sur une période de trois ans, ainsi que les facteurs qui en prédisent l'appartenance et les facteurs qui affectent la dynamique de ce paramètre sur une base mensuelle. Un regard est d'abord jeté sur les explications empiriques et théoriques utiles à la compréhension de la diversification criminelle.

Le paradigme de la carrière criminelle propose des explications théoriques permettant d'orienter l'étude des habitudes de diversification criminelles à travers le temps. Avant de fournir les détails sur les données et les méthodes déployées dans cette recherche, nous proposons d'examiner certains travaux sur la propension au crime et sur les circonstances de vie afin d'élaborer un cadre théorique orientant la compréhension du phénomène de la diversification des activités criminelles.

### *Propension au crime*

De nombreux travaux s'efforcent d'identifier les facteurs ou causes, antérieurs ou simultanés à l'activité criminelle, qui affectent le développement des conduites criminelles (LeBlanc et Loeber, 1988). On soutient bien souvent qu'un penchant ou une prédisposition est à la base de la motivation criminelle et que ce sont les différences individuelles de cette motivation qui prédisent l'intensité de l'engagement criminel. Par exemple, selon Gottfredson et Hirschi (1990), les individus qui s'engagent dans une criminalité plus persistante et récurrente manquent davantage de contrôle de soi que ceux dont la criminalité est plus épisodique et éphémère. Ceci n'est pas particulier à la fréquence ou à la persistance de l'activité délinquante. Selon cette perspective théorique, la prédisposition qui sous-tend la motivation criminelle est aussi responsable de l'ensemble des dimensions qui ponctuent les carrières criminelles, ce qui signifie qu'elle explique également la précocité, la diversification et le désistement (Gottfredson et Hirschi, 1990; Rowe et al., 1990). Puisque cette prédisposition est considérée stable au fil du temps et que l'écart entre les individus est conséquemment immuable, il est possible de prédire dès l'enfance la trajectoire qui sera empruntée. Cette théorie soutient que le penchant à la déviance explique les différences individuelles sur le plan des opportunités criminelles. Comme ce penchant envers la criminalité affecte le processus décisionnel, les individus en étant marqués tendent à se retrouver naturellement dans des circonstances offrant de nombreuses opportunités délictuelles et sont aussi plus à même de détecter et de saisir ces opportunités lorsqu'elles se présentent à eux (Piquero et Tibbetts, 1996; Pratt et al., 2000). Pour les tenants de cette perspective, le lien qui unit les circonstances de vie aux opportunités criminelles est donc fallacieux, puisque tant les circonstances de vie que les opportunités sont des mesures endogènes d'une prédisposition générale (McGloin et al., 2007). Ceci implique conséquemment que la relation directe entre les circonstances de vie et les actes criminels

disparaît lorsque l'on contrôle la propension aux crimes. Ce penchant explique donc à lui seul les différences individuelles sur le plan des opportunités criminelles et expliquerait, par le fait même, le processus par lequel les individus en étant affligés diversifient leurs activités délictuelles.

### *Circonstances de vie*

Un autre pan de la littérature sur les carrières criminelles accorde davantage d'importance au processus décisionnel ainsi qu'aux événements qui surviennent dans la vie, tels les transitions et les points tournants, dans l'explication des conduites criminelles. Ainsi, ce sont les circonstances de vie qui ont une influence directe sur les opportunités criminelles et non une prédisposition générale au crime (Horney et al., 1995; Sampson et Laub, 1990; Laub et Sampson, 2003; Griffin et Armstrong, 2003; Farrington, 2005). Pour Sampson et Laub (1990; 1993; Laub et Sampson, 2003), la continuité et les changements du passage à l'acte dans la carrière criminelle sont liés aux événements qui marquent la vie sociale des délinquants. En assurant une certaine forme de contrôle social, les liens unissant les délinquants aux institutions sociales, en particulier le travail et le mariage, influencent les trajectoires criminelles. L'étude de McGloin et ses collègues (2007) basée sur des détenus américains s'est directement intéressée à l'influence des circonstances de vie sur les variations mensuelles de la diversification criminelle. Cette étude met notamment en évidence que les comportements criminels à court terme sont sensibles au contexte. Les résultats de l'étude suggèrent que la diversification criminelle diminue pendant les mois de cohabitation conjugale et lorsque les délinquants sont sous surveillance (probation, libération conditionnelle), mais qu'elle augmente durant les mois où les délinquants consomment davantage d'alcool et de drogues.

Depuis l'étude phare des Gluecks (1950), il est généralement reconnu que les comportements délinquants des pairs ont une influence importante sur les comportements déviants individuels. La littérature contemporaine suggère que la commission de délits en présence de pairs incite les individus à commettre des crimes plus fréquemment et d'une gravité plus élevés (Felson, 2003; Zimring, 1983). Ceci s'explique par l'effet criminogène des co-délinquants sur les processus décisionnels individuels et sur les opportunités criminelles. Plus spécifiquement, le capital social offre de nouvelles opportunités criminelles en facilitant la transmission du savoir-faire criminel au sein d'un réseau (Descormiers, Bouchard et Corrado, 2011; Morselli et Tremblay, 2004). L'idée selon laquelle les co-délinquants offrent accès à une plus grande variété d'opportunités criminelles a incité McGloin et Piquero (2010) à évaluer si, en plus d'être affectée par les circonstances de vie, la diversification des activités illicites est aussi influencée par les réseaux criminels. L'analyse principale est fondée sur l'argument selon lequel les individus nichés dans des réseaux non-redondants<sup>1</sup> ont accès à un bassin plus vaste et varié de connaissances criminelles, de modèles délinquants et d'opportunités, ce qui se transpose en un profil de délinquance diversifié. En revanche, les individus se trouvant dans un réseau redondant ont une exposition plus restreinte à des modèles et opportunités criminels, menant à un profil criminel davantage spécialisé. Après avoir contrôlé pour le nombre de co-délinquants présents dans les réseaux des répondants, les auteurs montrent que plus un réseau est dense (i.e. plus il est redondant), plus les délits commis en présence de co-délinquants ont tendance à se spécialiser.

Alors que les caractéristiques structurelles des réseaux criminels sont indubitablement importantes dans la compréhension des patrons de diversification des activités illicites, un paramètre de ces réseaux n'a pas encore été pris en compte dans la littérature. Effectivement, les études proposées jusqu'à présent ne prennent pas considération la nature des opportunités criminelles offertes par les réseaux criminels. Plus spécifiquement, à quel point est-ce que les opportunités amenées par les contacts d'un individu

---

<sup>1</sup> La redondance est la tendance des contacts formant un réseau à se chevaucher entre eux, à être connectés les uns aux autres (Burt, 1992; Granovetter, 1973).

sont-elles elles même diversifiées ? L'idée est relativement simple : à caractéristiques structurelles égales, deux réseaux peuvent donner accès à des opportunités complètement différentes. Ceci serait le cas si, par exemple, les quatre contacts d'un premier réseau – qui se connaissent tous les uns les autres – sont impliqués dans des vols qualifiés et les quatre contacts d'un second réseau – qui se connaissent aussi tous entre eux – sont impliqués dans le vol qualifié, la vente de drogue et le recel. En d'autres termes, ce n'est pas le nombre de co-délinquants d'un individu, ni la structure précise des liens qui les unissent qui permettent de comprendre le patron de diversification criminel d'un individu, mais plutôt l'étendue de la diversification des co-délinquants, particulièrement lorsqu'ils sont considérés en tant que groupe/réseau.

Bien qu'elle n'a, à notre connaissance, pas encore été évaluée empiriquement, l'importance de considérer la nature qualitative des réseaux criminels dans la compréhension de la diversité des activités illicites commises par les individus a déjà été soulevée dans la littérature. Un exemple souvent cité est le cas de Sidney, présenté dans l'étude de Shaw et McKay (1931). Ayant été élevé dans un quartier défavorisé de Philadelphie, ce jeune garçon a commis de nombreux délits, la plupart en compagnie de différents sous-groupes de co-délinquants. Fait particulièrement pertinent à notre présent propos, les types d'activités dans lesquels Sidney s'impliquait à un moment précis reflétaient presque parfaitement les répertoires de délinquance idiosyncratiques à chacun de ces sous-groupes délinquants. Le lien entre les comportements criminels des pairs et les activités délinquantes d'un individu a été démontré (Akers et al., 1979; Haynie, 2001, 2002; Matsueda and Anderson, 1988) et la littérature suggère fortement que les délinquants et leurs co-délinquants tendent à s'impliquer dans les mêmes types d'activités illégales (Elliott, Huizinga, and Ageton, 1985; Fagan, Piper, and Moore, 1986). Suivant cette lignée de recherche, Conway et McCord (2002) ont trouvé que les délinquants n'ayant jamais été impliqués dans des délits violents avaient une plus grande probabilité de s'impliquer dans une telle délinquance s'ils commettaient des délits avec des complices violents. Dans une étude portant sur un échantillon d'adolescents aux États-Unis, Warr (1996) indique qu'il est rare pour un individu de commettre différents types de crimes avec les mêmes co-délinquants, le répertoire comportemental du groupe étant relativement stable. Mises ensemble, ces études suggèrent qu'il est important de considérer la nature des opportunités criminelles offertes par le réseau dans une compréhension globale des patrons de diversification criminelle.

### *La présente étude*

Bien que plusieurs auteurs soutiennent que les habitudes de diversification criminelle sont instables au cours des trajectoires de délinquance (Shover, 1996; Steffensmeier et Ulmer, 2005; Sullivan et al., 2006), on connaît encore très peu les éléments qui dictent la spécialisation / versatilité des activités criminelles dans le temps. L'étude de McGloin et ses collègues (2007) met toutefois en évidence l'intérêt d'un examen temporel de la diversification, en démontrant que les variations sont fréquentes et que celles-ci sont influencées par la propension/motivation criminelle et les situations/circonstances de vie. Bien que pertinente, cette étude suggère toutefois que les délinquants suivent une seule et unique trajectoire de diversification des activités illicites. Dans ce chapitre, nous proposons une analyse dynamique de la diversification criminelle. Nous testons l'idée qu'il existe possiblement plusieurs « types » de trajectoires de diversification criminelle et que ces groupes de trajectoires se distinguent les uns des autres par le profil des délinquants qui les composent et par l'effet des circonstances de vie qui les influencent. Nous portons une attention particulière à l'effet du capital social sur les trajectoires de diversification. Il est possible que le réseau criminel, de par ses caractéristiques structurelles (taille, non-redondance des contacts), mais aussi de par les ressources et la variété des opportunités criminelles qu'il procure (diversification du réseau), influence directement les trajectoires individuelles de diversification, que les réseaux les mieux structurés et les plus riches en ressources permettent de distinguer les individus qui sont les plus diversifiés dans leurs activités illégales. Nous analysons, dans

ce chapitre, les trajectoires criminelles de 150 détenus. La période examinée se restreint aux 36 mois précédant l’incarcération que les détenus purgeaient au moment de l’entretien.

## MÉTHODOLOGIE

### *Provenance des données*

Les données de ce chapitre proviennent d’entretiens réalisés entre 2000 et 2001 auprès de détenus rencontrés dans cinq pénitenciers à sécurité moyenne et minimale à proximité de Montréal (N=150<sup>2</sup>). Cette enquête se centrait exclusivement sur les délinquants impliqués dans une criminalité lucrative. Le recrutement des participants a été fait à partir des listes des populations carcérales présentes lors des entretiens. Au total, 80 % des détenus approchés ont accepté de participer à l’entretien, d’une durée moyenne d’une heure et demie. L’instrument utilisé pour collecter les données comportait deux volets; un premier volet dévolu à relater de manière générale les grandes lignes de la carrière criminelle et un deuxième volet qui visait à détailler de manière précise les événements, les activités, et les circonstances de vie, tant licites qu’illicites, sur une base mensuelle durant une période fenêtrée de 36 mois précédant la période d’incarcération que les détenus purgeaient au moment de l’entretien. La fiabilité des données issues de cette période fenêtrée est facilitée par la méthode développée par Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, et Young-DeMarco (1988) qui utilisent des calendriers d’histoire de vie pour colliger des données de type rétrospectif. Afin d’assurer la fiabilité des données et d’éviter les problèmes liés à la mémoire des événements survenus durant la période fenêtrée, les détenus incarcérés depuis plus de sept ans ont été exclus. Par conséquent, la majorité des détenus (76 %) étaient incarcérés depuis moins de 2 ans. On trouvera une présentation détaillée des procédures de cueillette utilisées de cette enquête dans Charest (2004) et dans Morselli et Tremblay (2010).

### *L’index de diversification*

L’intérêt de l’étude concerne les trajectoires de diversification. Afin de tracer ces trajectoires nous utilisons l’*index de diversification* développé par Agresti et Agresti (1978) et mis à l’épreuve dans l’étude des trajectoires criminelles à maintes reprises (Piquero et al., 1999; Mazerolle et al., 2000; Sullivan et al., 2006; McGloin et al., 2007). Bien qu’il existe d’autres mesures de versatilité / spécialisation criminelle (McGloin et al., 2009; Sullivan et al., 2009), l’index de diversification se montre davantage adapté à l’objectif poursuivi dans cette étude. Il offre une mesure individualisée plutôt qu’agrégée des trajectoires délinquantes (Mazerolle et al., 2000; McGloin et al., 2007). Cette mesure permet d’examiner la trajectoire de diversification sur la base de la fréquence des crimes commis pour chaque mois de la période fenêtrée, elle donne accès à un regard dynamique sur les processus et les mécanismes qui guident les trajectoires délinquantes (Farrington, 2005; Warr, 2002)<sup>3</sup>. Plus précisément, le calcul de l’index diversification consiste à examiner, pour chaque mois, la proportion des crimes commis par un individu dans une gamme de catégories de crimes prédéterminée et son interprétation reflète la probabilité que deux délits choisis au hasard parmi tous les délits commis par un individu appartiennent à différentes catégories de crime (Nieuwbeerta et al., 2010). La formule

---

2 Alors que les travaux antérieurs portant sur les mêmes trajectoires délinquantes et le même échantillon que celui présenté dans ce chapitre examinaient originellement 172 délinquants (Ouellet, 2012; Ouellet & Tremblay, 2014), les analyses présentées ici reposent sur 150 individus. Au total, 22 délinquants ont dû être retranchés en raison des contraintes associées à l’index de diversification, la fréquence mensuelle des délits commis étant insuffisante à son calcul.

3 Bien que la majorité des études recensées examine la diversification sur une base mensuelle, on ne peut prendre pour acquis que cette période arbitrairement déterminée par un calendrier soit celle qui reflète réellement la dynamique des opportunités criminelles sous-jacentes. On ne peut écarter que la métrique temporelle utilisée influence directement les résultats (p. ex. une période plus courte mène potentiellement à une surestimation de la spécialisation). Bien que pertinente, cette discussion dépasse le cadre de ce chapitre. Le choix d’examiner la diversification sur une base mensuelle se fonde essentiellement sur la littérature existante sur le sujet et permet par la même occasion de comparer nos résultats à ceux des études antérieures.

pour calculer l'index de diversification ( $D$ ), qui inclut la proportion des crimes ( $p$ ) dans le nombre de catégories ( $m$ ), est la suivante :

$$D = 1 - \sum_{m=1}^M p^2 m$$

Prenons pour exemple un délinquant qui a commis un total de 18 crimes durant un mois; 5 vols qualifiés, 3 cambriolages, 9 vols de voiture et une fraude. Le calcul de son indice de diversification pour ce mois serait représenté de la manière suivante :

$$D = 1 - \{(5/18)^2 + (3/18)^2 + (9/18)^2 + (0/18)^2 + (1/18)^2 + (0/18)^2 + (0/18)^2 + (0/18)^2 + (0/18)^2 + (0/18)^2\}$$

$$D = 1 - \{(0,08) + (0,03) + (0,25) + (0) + (0,003) + (0) + (0) + (0) + (0) + (0)\}$$

$$D = 1 - 0,363$$

$$D = .64$$

Pour examiner les trajectoires de diversification, les délinquants doivent à la fois 1) être actif dans le crime, et 2) libre de commettre des crimes. Il s'ensuit que les mois passés en prison et les mois d'inactivité criminelle ou les mois où les délinquants avaient commis moins de deux crimes, sont exclus des analyses ( $N=2889$ ). La proportion des crimes commis est examinée en fonction des catégories suivantes : (1) vol qualifié, (2) cambriolage, (3) vol d'auto, (4) vol, (5) fraude, (6) escroquerie/délinquance d'affaire, (7) autres crimes contre les biens, (8) vente et la distribution de drogue, (9) recel et (10) autres délinquances de marché (p.ex. contrebande, prêt usuraire, marché du sexe, paris illégaux)<sup>4</sup>. Le score minimal à l'index de diversification est de 0, ce qui indique la spécialisation complète, et le score maximal est de 0,9, indique une diversification complète. La valeur moyenne de l'index de diversification pour les mois observés est de 0,14 (minimum = 0; maximum = 0,75)<sup>5</sup>.

### *La propension à la diversification*

#### *Les caractéristiques individuelles*

Suite à la description des différentes trajectoires de diversification, nous cherchons à examiner si l'appartenance à une trajectoire particulière s'associe à un profil spécifique. Une attention est d'abord accordée aux caractéristiques individuelles. La précocité de la délinquance est généralement reconnue comme un indicateur fiable de la carrière criminelle et plus spécifiquement de sa durée. Certains travaux sur la carrière criminelle mettent en évidence qu'une apparition précoce de la délinquance est associée à une fréquence accrue des crimes commis, à une plus grande versatilité dans la délinquance, ainsi qu'à une persistance de la trajectoire criminelle (Blumstein et al., 1986; LeBlanc et Loeber, 1998; Piquero, et al., 2007). Par exemple, pour Moffitt (1993), l'âge au premier crime est un critère discriminant dans l'identification des délinquants persistants. Afin d'évaluer l'impact de cette précocité

4 Il est à noter que l'index de diversification est, dans une certaine mesure, influencé par la fréquence des crimes commis (McGloin et al., 2007; Sullivan et al., 2006, 2009). Il ne peut effectivement exprimer son plein potentiel (ou atteindre sa valeur maximale) que lorsque le nombre de crimes commis par mois égale ou dépasse le nombre de catégories de crime déterminées (10 dans le cas présent). Bien que cette règle ne soit pas strictement appliquée dans les articles utilisant cet index, il s'agit d'une limite importante à souligner puisqu'elle peut mener à une surestimation de la spécialisation criminelle durant les mois où le lambda n'atteint pas au moins une valeur de 10.

5 Une autre limite de l'index de diversification est qu'il ne résulte qu'en une mesure quantitative de diversification, ne permettant pas de distinguer les types de délits dans lesquels les individus se spécialisent (Sullivan et al., 2009). Comme nous nous intéressons à l'étendue de la spécialisation / diversification dans le présent chapitre, cette limite n'affecte pas les résultats obtenus. Le lecteur intéressé par des méthodologies permettant de distinguer les formes spécifiques de spécialisation pourra se renseigner sur l'analyse de classes latentes (voir Francis, Soothill et Fligelstone, 2004; Sullivan et al., 2009) ou la théorie de réponse aux items (voir Osgood et Schreck, 2007).

sur les trajectoires de diversification, l'âge au premier crime est inclus dans les analyses. Les participants avaient en moyenne 15 ans (écart-type = 6,9) lorsqu'ils ont commis leur premier crime.

Dans le but de déterminer si le manque de contrôle de soi influence la trajectoire de diversification criminelle, les scores obtenus à l'échelle du manque de contrôle de soi de Grasmick et al. (1993) ont été inclus aux analyses. La méta-analyse de Pratt (2000) suggère par ailleurs que cette échelle est valide. Le faible contrôle de soi tient compte d'une série de traits corrélés à la propension criminelle. Morselli et Tremblay (2004) montrent qu'une forte propension criminelle – un score élevé à l'échelle de Grasmick et al. (1993) – se transpose par des gains criminels plus élevés, et que l'impulsivité, l'égoïsme, l'intolérance à la frustration, le goût du risque, la préférence pour des tâches simples et des tâches physiques peuvent nuire aux visées légitimes, mais faciliter les visées illégitimes. Le score obtenu à l'échelle de Grasmick représente donc un indicateur des différences individuelles au niveau de la propension criminelle, comme une motivation à poursuivre une carrière criminelle sérieuse. Le score moyen des participants à cette échelle est de 81,42, avec un écart-type de 14,6.

Les participants ont aussi rapporté le niveau d'alcool et de drogues dures consommé en moyenne durant la période fenêtre. Afin de contrôler pour l'effet possible de la consommation sur les parcours de diversification criminelle, nous distinguons les participants qui rapportent une consommation quotidienne d'alcool et les utilisateurs de drogues dures (consommation mensuelle de cocaïne, héroïne, crack, etc.). La proportion de consommateurs de drogues dures (drogues autres que la marijuana) est de 58 %. Parallèlement, la proportion de consommateurs quotidiens d'alcool est de 30,7 % chez les participants.

### *Le contexte de la diversification*

#### *Les caractéristiques des réseaux criminels*

Tel que précédemment suggéré, le capital social peut influencer les opportunités criminelles à la disposition des délinquants, ce qui nous incite à évaluer son impact sur la diversification. Dans la section du questionnaire sur les contacts, il était demandé aux participants de rapporter le nombre de partenaires, de fournisseurs, de clients, de mentors et autres individus utiles à leurs activités criminelles. Les participants ont, en moyenne, douze partenaires dans leur réseau criminel. Les études antérieures ont montré les avantages associés à un grand nombre de partenaires potentiels dans un réseau criminel, notamment sur les gains illicites (Levitt et Venkatesh, 2000; McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et al., 2006; Ouellet et Tremblay, 2014) et la capacité à éviter l'arrestation (Bouchard et Nguyen, 2009; Bouchard et Ouellet, 2011). Bien que quelques études portant sur l'impact du réseau et de ses caractéristiques sur la diversification criminelle aient été menées, on connaît encore peu son influence sur les habitudes de diversification à travers le temps.

Deux autres variables ont été extraites à partir d'une analyse détaillée des réseaux criminels auxquels appartiennent les participants à l'étude. Bien que ces indicateurs permettent de mieux détailler l'effet de la structure du réseau sur les habitudes de diversification, ils ne concernent que les délinquants qui ont identifié un réseau criminel (N=118). Nous disposons de la mesure de la contrainte des réseaux des participants. Il s'agit d'un indice qui informe sur les relations entre les membres d'un réseau, ainsi que sur l'accessibilité relationnelle d'un individu avec chaque membre du réseau. L'indice résulte de la proportion des relations d'un individu sur la somme de toutes les connexions entre les individus du réseau. Un niveau faible de contrainte suppose une position privilégiée dans le réseau et, conséquemment, à une plus grande liberté d'action. La contrainte varie entre 0 et 1, la moyenne de cet indice parmi les participants à cette étude étant de 0,59.

On présume que le réseau criminel d'un individu permet de capter les opportunités criminelles dont il bénéficie. Or, il est probable, qu'à nombre de partenaires égaux, certains réseaux soient plus fertiles en ressources et plus efficaces à générer de nouvelles opportunités criminelles. Afin de mieux qualifier cette capacité des réseaux criminels, nous mesurons la diversification des activités délictuelles pratiquées par l'ensemble des membres du réseau identifiés par les délinquants lors de l'entretien. L'indicateur développé (l'index de diversification du réseau :  $D_r$ ) s'inspire de l'index de diversification décrit précédemment et se base sur la même catégorisation de délits. Suivant l'identification de tous les contacts significatifs au cours de la période fenêtre, il était demandé aux participants de rapporter, pour chaque contact, les activités criminelles dans lesquelles ceux-ci étaient impliqués. Deux types d'activités criminelles commises par les membres du réseau ont été enregistrées : celles commises par le contact en compagnie du participant et celles commises par le contact sans le participant. L'index de diversification du réseau se fonde sur l'ensemble des activités criminelles des contacts qu'elles soient commises avec ou sans le participant. Par exemple, si un membre du réseau s'investissait dans des fraudes et distribuait de la drogue avec le participant, et qu'il commettait des cambriolages et des fraudes sans lui, ce contact a été considéré comme étant actif dans trois sphères d'activité criminelle durant la période fenêtre : la fraude, la distribution de drogues et le cambriolage. L'index de diversification du réseau a été calculé pour chaque participant à partir de la proportion des membres du réseau impliquée dans chacune des dix catégories de délits (l'indice varie entre 0,0 et 0,9). Prenons par exemple un participant ayant identifié quatre membres dans son réseau criminel : A est impliqué dans des vols qualifiés ainsi que dans des vols de voiture, B dans des cambriolages, C a commis des vols de voiture et D, des vols qualifiés. Au total, le participant possède cinq opportunités d'activités criminelles distinctes via son réseau criminel. Une fois insérées dans la formule de l'index de diversification du réseau, ces informations indiquent que la diversification du réseau est la suivante :

$$D_r = 1 - \{(2/5)^2 + (2/5)^2 + (1/5)^2\}$$

$$D_r = 1 - 0,36$$

$$D_r = 0,64$$

Autre cas de figure, si un participant possède sept contacts qui sont tous impliqués dans des vols, la diversification du réseau est la suivante :

$$D_r = 1 - \{(7/7)^2\}$$

$$D_r = 1 - 1$$

$$D_r = 0$$

indiquant une parfaite spécialisation du réseau criminel du répondant. La valeur moyenne de l'index de diversification du réseau des délinquants enquêtés est de 0,40 (minimum = 0; maximum = 0,89)<sup>6</sup>.

### *Les circonstances de vie*

Nos analyses incorporent également des circonstances de vie dynamiques, c'est-à-dire des facteurs qui varient à travers le temps. Nous désirons examiner, pour chaque trajectoire de diversification identifiée, l'influence de ces facteurs sur les comportements des délinquants. Durant les mois d'activité criminelle,

---

<sup>6</sup> Il est à noter que la validité de l'index de diversification du réseau est limitée par les connaissances des répondants quant à leurs contacts criminels. Toutefois, un examen descriptif du niveau de connaissance des contacts rapporté par les répondants lors de l'entretien sur une échelle de 1 à 4, 1 signifiant une relation très proche, 4 une relation distante, nous rassure quant à la validité de l'information. En moyenne, les répondants se considèrent proches de leurs contacts (moyenne = 2,35; écart-type = 0,75). L'inclusion de la variable de contrainte du réseau agit aussi comme contrôle dans la mesure où elle considère le niveau de rapprochement entre les membres d'un réseau. Nous suggérons que plus un réseau est contraint, plus les membres sont proches les uns des autres et se connaissent entre eux.

une proportion importante de délinquants a occupé un travail légitime (61%). Au cours des mois où l'on registre à la fois une activité criminelle lucrative et une implication dans un travail légitime, il est possible que les délinquants aient une plus grande liberté de choix entre les opportunités criminelles qui s'offrent à eux et qui apparaissent les plus intéressantes. On peut donc envisager que, dans de telles conditions, les délinquants seraient moins enclins à se diversifier. Parallèlement, la proportion moyenne des mois passés en cohabitation conjugale parmi les participants est de 43 %. Des études soulignent que la spécialisation favorise la performance criminelle et qu'elle est associée à de meilleurs revenus criminels (McCarthy et Hagan, 2001). Dans cette perspective, la spécialisation dans une forme particulière de crime serait une mesure indirecte de compétence, dans la mesure où elle accélère potentiellement l'apprentissage du capital criminel et permet le raffinement des habiletés (Sutherland, 1937; Shover, 1996). Pour observer le lien entre la spécialisation et la performance criminelle, nous utilisons la mesure de Tremblay et Morselli (2000), où l'efficacité criminelle est mesurée par le profit moyen par crime, calculé en divisant les revenus illicites totaux par le nombre total de crimes commis pour chaque mois au cours desquels les délinquants étaient actifs. Les participants ont déclaré générer, en moyenne, un profit de 188 \$ (moyenne géométrique) par infraction pour la période à l'examen.

Tableau 1 : Statistiques descriptives

	Moyenne	Écart-type
Index de diversification	,14	,17
Âge premier délit	14,95	6,93
Faible contrôle de soi	81,42	14,57
Consommation abusive d'alcool	,31	,46
Consommation de drogues dures	,58	,50
Nombre de contacts	11,97	13,25
Contrainte	,59	,32
Index de diversification du réseau	,40	,30
Emploi	,41	,49
Cohabitation conjugale	,43	,50
Efficacité criminelle (LN)	5,24 (188,27\$)	2,64

### *Stratégie d'analyse*

Deux phases définissent la séquence des analyses réalisées dans cette étude. La première phase consiste à identifier les trajectoires de diversification des activités criminelles présentes dans l'échantillon. Pour ce faire, nous avons utilisé la modélisation basée sur le regroupement des trajectoires individuelles (*group-based modeling*; Nagin, 1999; Nagin, 2005). Cette méthode semi-paramétrique a pour but de faire ressortir les différents groupes de trajectoires selon un comportement étudié. La deuxième phase cherche à identifier les caractéristiques qui distinguent les individus appartenant à chacun de ces groupes de trajectoires (comparaison inter-groupe), mais aussi de mesurer l'impact de certaines circonstances de vie au sein de chacune des trajectoires (comparaison intra-groupe). Les facteurs statiques qui permettent d'examiner la probabilité d'appartenance aux groupes de trajectoires sont des caractéristiques antécédentes à la période d'observation (p. ex. l'âge au premier crime ou encore le faible contrôle de soi) (Nagin et Odgers, 2010). Les facteurs dynamiques interviennent quant à eux



durant la période d'observation et ont le pouvoir d'influencer des variations de la variable prédite à l'intérieur de chaque groupe de trajectoires.

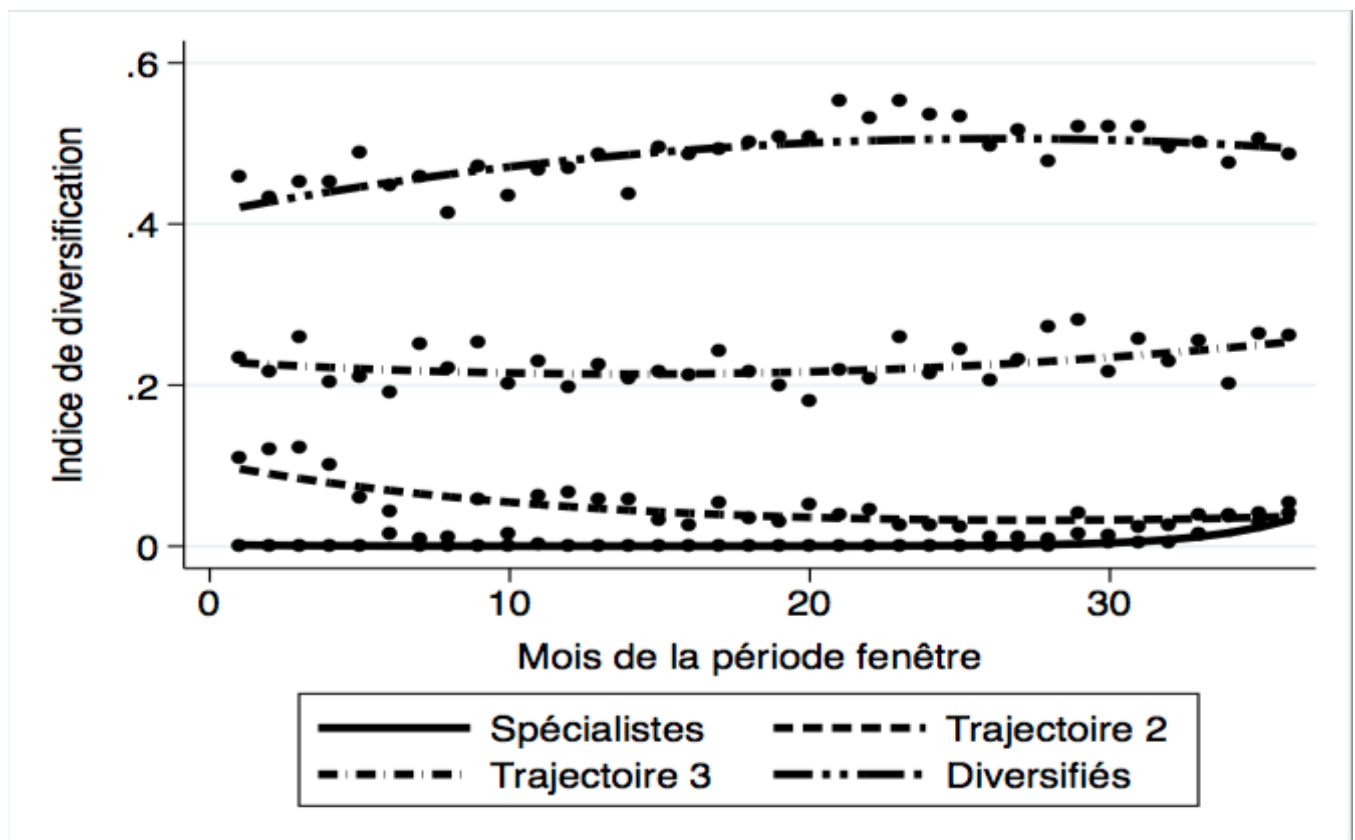
Cette méthode comporte plusieurs avantages, notamment sa flexibilité (elle considère l'incertitude quant à l'appartenance des individus aux différentes trajectoires définies) et sa malléabilité (elle s'adapte à différents types de données). En raison de la nature de l'index de diversification, un modèle normal censuré a été utilisé dans cette étude. Les analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel Stata 11.0.

## Résultats

### *Trajectoire de diversification criminelle*

La figure 1 montre les groupes de trajectoires de diversification identifiés. La décision de choisir ce modèle plutôt qu'un autre (modèles de 3 à 6 trajectoires) repose sur la comparaison du Critère d'Information Bayésien (CIB) entre chaque modèle testé (D'unger, Land, McCall, et Nagin, 1998; Nagin, 2005), sur la compréhension générale qui se dégage du modèle, ainsi que sur des considérations de parcimonie. Nagin et Odgers (2010; p. 132) expliquent que le choix du nombre optimal de trajectoires ne peut se limiter à un « choix mécanique fondé sur un test statistique spécifique ». Dans le contexte de cette recherche, il appert que le modèle à quatre trajectoires suivant des fonctions quadratiques du temps permet le mieux de discerner les courbes de diversification criminelle.

Figure 1 : L'identification des trajectoires de diversification



Les quatre trajectoires de diversification criminelle du modèle final (Figure 1) illustrent l'existence de tendances distinctes. Les groupes de trajectoires vont du plus spécialisé (Trajectoire 1) au groupe le plus diversifié (Trajectoire 4). On constate globalement qu'il existe très peu de chevauchement entre

les groupes de trajectoires au cours de la période d'observation. Les délinquants de la trajectoire 1, *les spécialistes* (52,6%), ont une plus grande inclinaison vers la spécialisation criminelle durant la période fenêtre de trois ans; leur moyenne à l'index de diversification étant de 0,01. Ceci sous-entend donc que, sur une base mensuelle, la majorité des délinquants de ce groupe n'a pas diversifié ses activités criminelles; ils ont plutôt eu tendance à concentrer les crimes commis dans une seule sphère d'activité. La deuxième trajectoire (14% de l'échantillon), se démarque légèrement de la première par des habitudes de diversification plus prononcées en début de période fenêtre, mais qui finissent par s'estomper à mesure que le temps passe (moyenne à l'index de diversification de 0,04). En comparaison aux délinquants appartenant aux deux trajectoires précédentes, les individus du troisième groupe (16,6%), diversifient davantage et avec plus de constance les activités criminelles dans lesquelles ils s'investissent (moyenne à l'index de diversification de 0,22), tout en demeurant moins diversifiés que le quatrième groupe. La dernière trajectoire, les *diversifiés* (16,6%), contraste fortement avec la trajectoire des *spécialistes* et se compose de trajectoires délinquantes caractérisées par une plus grande la tendance à la diversification durant les mois observés (moyenne à l'index de 0,42). Bien qu'un regard d'ensemble sur les groupes de trajectoires identifiées permette d'observer certaines variations temporelles dans les habitudes de diversification criminelle, on remarque que, de manière générale, les quatre trajectoires décrites demeurent relativement stables sur la période de trois ans.

#### *Les caractéristiques individuelles et les circonstances de vie*

Les groupes de trajectoires étant décrites, il importe à présent d'examiner les facteurs susceptibles d'influencer l'appartenance à un groupe spécifique. La logique derrière cette analyse implique une comparaison systématique avec la trajectoire de référence; dans le cas présent le groupe des *spécialistes* (trajectoire 1). On cherche donc à déterminer, sur la base des indicateurs inclus dans le modèle, si les trois autres groupes se distinguent des *spécialistes*. Le Tableau 2 présente les résultats des analyses pour l'ensemble des participants.

Tableau 2 : Prédiction de l'appartenance aux 4 trajectoires de diversification et l'impact des circonstances de vie sur chacun des groupes de trajectoire de diversification criminelle; coefficient de régression non standardisé et erreur standard.

	<b>GROUPES DE TRAJECTOIRE DE DIVERSIFICATION CRIMINELLE</b>			
	<b>1 (n=79)</b> <i>Spécialistes</i>	<b>2 (n=21)</b>	<b>3 (n=25)</b>	<b>4 (n=25)</b> <i>Diversifiés</i>
	<b><math>\gamma</math> (e-std)</b>	<b><math>\gamma</math> (e-std)</b>	<b><math>\gamma</math> (e-std)</b>	<b><math>\gamma</math> (e-std)</b>
L'ordonnée à l'origine	-0,27*** (0,05)	0,05** (0,04)	0,14*** (0,03)	0,38*** (0,03)
<b>Caractéristiques individuelles</b>				
Âge premier délit		-0,05 (0,05)	-0,08 (0,05)	-0,06 (0,05)
Faible contrôle de soi		0,04 (0,02)	0,03 (0,02)	0,04* (0,02)
Consommation abusive d'alcool		-0,45 (0,58)	-0,85 (0,58)	-0,45 (0,57)
Consommation de drogues dures		1,14 (0,66)	0,00 (0,53)	-0,20 (0,56)
Nombre de contacts		0,78*** (0,28)	0,19 (0,22)	0,47 (0,25)
<b>Circonstances de vie</b>				
Emploi	-0,11*** (0,02)	-0,02 (0,02)	-0,03** (0,01)	-0,06*** (0,01)
Cohabitation conjugale	0,03 (0,02)	0,01 (0,02)	-0,01 (0,01)	-0,06*** (0,01)
Efficacité criminelle	-0,01 (0,00)	0,02*** (0,00)	0,03*** (0,00)	0,01*** (0,00)

\* = p<, 05 ; \*\* = p<, 01; \*\*\* = p<, 001

On constate d'abord que la majorité des caractéristiques individuelles ne permet pas de déterminer la trajectoire de diversification à laquelle appartiennent les participants de cette étude. L'âge au premier crime ainsi que la consommation abusive d'alcool et de drogues n'ont aucun effet discriminant par rapport au groupe de référence. Seuls le faible contrôle de soi et le nombre de partenaires dans les réseaux criminels ont une influence significative sur les trajectoires de diversification. Toutefois dans un cas comme dans l'autre l'effet enregistré est spécifique à un seul groupe de trajectoire. Selon

Gottfredson et Hirschi (1990), les individus qui affichent un plus faible contrôle de soi sont plus enclins à détecter l'existence d'opportunités criminelles en comparaison aux individus qui possèdent une meilleure maîtrise de soi, et ce, indépendamment du contexte ou de la situation. Nos analyses vont en ce sens en montrant qu'un plus grand manque de contrôle de soi augmente significativement la probabilité d'appartenir au groupe des *diversifiés* ( $b = 0,04$ ;  $p < 0,05$ ), en comparaison avec la probabilité d'appartenir à la trajectoire des *spécialistes*. C'est donc dire que le penchant criminel accentué des *diversifiés* permet de les distinguer des *spécialistes* quant aux habitudes de diversification criminelle durant la période à l'étude.

Nombreuses sont les études qui montrent qu'un réseau criminel plus étendu augmente les opportunités criminelles (Hochstetler, 2002; Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014; Tremblay, 1993). Dans cette étude le nombre de partenaires criminels permet de différencier les *spécialistes* des individus de la deuxième trajectoire ( $b = 0,78$ ;  $p < 0,001$ ), bien que ces deux trajectoires de diversification s'apparentent fortement (Figure 1 : moyenne à l'index de diversification de 0,01 contre 0,04). Les résultats indiquent de plus que le nombre de partenaires ne permet pas de distinguer les deux groupes de trajectoires qui affichent une diversification criminelle plus élevée à travers le temps (trajectoire 3 et *diversifiés*) en comparaison aux *spécialistes*. Un regard plus attentif aux données descriptives suggère d'ailleurs que la taille des réseaux criminels change très peu entre ces trois groupes de trajectoires (1, 3 et 4), variant de 10 à 14 contacts, ce qui explique l'absence d'effet observé et nous incite à poursuivre l'examen de l'hypothèse selon laquelle la nature des opportunités offertes par les réseaux pourrait supplanter la quantité.

Les analyses présentées au Tableau 2 considèrent également l'impact des circonstances de vie sur la diversification criminelle au sein de chacune des trajectoires. Les résultats suggèrent que les liens sociaux, mesurés sur une base mensuelle, ont une influence sur la diversification à travers le temps. Lorsqu'ils occupent un emploi légitime, les participants (effet significatif pour toutes les trajectoires, sauf pour la trajectoire 2) sont moins enclins à diversifier leurs activités criminelles. Bien qu'un effet probant soit enregistré seulement chez les *diversifiés*, les mois de cohabitation conjugale ont un effet similaire sur la diversification. On peut supposer, par exemple, que les mois où la diversification des activités criminelles diminue, les délinquants passent plus de temps au travail ou en compagnie de leur conjointe puisqu'ils ont moins de temps à investir dans leurs activités criminelles. Ce résultat concorde avec les théories situationnelles, telle la perspective du parcours de vie « *life course* », et suggère que les circonstances de vie ont une influence directe sur les opportunités criminelles (Horney et al., 1995; Sampson et Laub, 2000; Laub et Sampson, 2003). L'efficacité criminelle s'avère également une circonstance d'importance dans la mesure où les variations du profit par crime influencent les habitudes de diversification dans trois des quatre groupes de trajectoires (2, 3 et 4). Les mois où la moyenne des revenus par crime augmente s'associent parallèlement à une hausse de la diversification. Conformément à la littérature, on aurait pu s'attendre à ce que la spécialisation favorise l'efficacité criminelle, or, les résultats pointent vers l'interprétation contraire.

#### *L'impact des caractéristiques des réseaux criminels*

Afin d'évaluer l'impact spécifique de la structure du réseau et des opportunités criminelles qu'il offre, le modèle du Tableau 3 intègre la mesure de contrainte ainsi que l'index de diversification du réseau. Il n'inclut conséquemment que les participants qui ont identifié deux contacts criminels ou plus. Contrairement aux résultats du Tableau 2, ces analyses révèlent que la propension au crime et la taille du réseau ne permettent pas de déterminer l'appartenance à un groupe de trajectoire lorsque l'on tient compte de la structure et de la qualité du réseau criminel. En ce qui concerne l'impact des caractéristiques du réseau, il appert que la qualité structurelle du réseau, mesurée ici par le biais de la contrainte, ne permet pas de distinguer l'appartenance aux différentes trajectoires de diversification

criminelle. À la différence de la taille du réseau ou de son niveau de contrainte, les résultats indiquent que la diversification des activités criminelles commises par les membres du réseau des participants prédit significativement l'appartenance à toutes les trajectoires de diversification. Plus les types de délits commis par les contacts criminels des participants sont variés, plus ces derniers ont de probabilité de se trouver dans les trajectoires plus diversifiées de notre échantillon (trajectoires 2 à 4) en comparaison avec la trajectoire de spécialisation presque parfaite. Les délinquants appartenant à ces trois groupes de trajectoire se distinguent donc des *spécialistes* non pas par la taille de leur réseau ou par leur position à l'intérieur de celui-ci, mais bien par la plus grande diversification criminelle de leur réseau. Ce résultat confirme que le nombre de partenaires dans les réseaux criminels représente une mesure imparfaite des opportunités criminelles dont bénéficie l'individu qui en est membre.

Tableau 3 : Prédiction de l'appartenance aux 4 trajectoires de diversification et l'impact des circonstances de vie sur chacun des groupes de trajectoire de diversification criminelle pour les participants possédant un réseau criminel (N=118); coefficient de régression non standardisé et erreur standard.

	GROUPES DE TRAJECTOIRE DE DIVERSIFICATION CRIMINELLE			
	1 (n=51) <i>Spécialistes</i>	2 (n=27)	3 (n=26)	4 (n=14) <i>Diversifiés</i>
	$\gamma$ (e-std)	$\gamma$ (e-std)	$\gamma$ (e-std)	$\gamma$ (e-std)
L'ordonnée à l'origine	-0,26 (0,08)	-0,17 (0,04)	0,10 (0,03)	0,34 (0,03)
<b>Caractéristiques individuelles</b>				
Âge premier délit		-0,09 (0,07)	-0,02 (0,06)	-0,09 (0,08)
Faible contrôle de soi		-0,02 (0,03)	-0,00 (0,02)	0,00 (0,03)
Consommation abusive d'alcool		0,14 (0,73)	-0,51 (0,67)	-0,59 (0,81)
Consommation de drogues dures		1,94* (0,84)	-0,28 (0,66)	1,22 (0,82)
Nombre de contacts		0,59 (0,39)	-0,15 (0,31)	0,35 (0,39)
Réseau : Contrainte		-2,00 (1,38)	-1,94 (1,14)	-0,72 (1,23)
Index de diversification du réseau		2,77** (1,30)	3,53** (1,11)	3,01** (1,32)
<b>Circonstances de vie</b>				
Emploi	0,10 (0,05)	-0,15*** (0,02)	-0,05*** (0,01)	-0,12*** (0,02)
Cohabitation conjugale	-0,17*** (0,06)	-0,02 (0,02)	-0,06*** (0,01)	-0,08*** (0,02)
Efficacité criminelle	-0,01 (0,01)	0,04*** (0,00)	0,04*** (0,00)	0,03*** (0,00)

\* = p<, 05 ; \*\* = p<, 01; \*\*\* = p<, 001

## Conclusion

La première visée de cet article était de pallier à la rareté des études s'intéressant à l'évolution de la diversification criminelle et d'examiner l'existence de différentes trajectoires de diversification. L'étude de McGloin et ses collègues (2007) suggère qu'il existe une instabilité temporelle dans les patrons de diversification de l'activité criminelle, confirmant ainsi la pertinence d'analyser ce paramètre de la carrière criminelle dans une perspective dynamique. Aucune étude, à notre connaissance, ne s'est penchée sur les différents parcours de diversification pouvant être empruntés par les délinquants ni sur les éléments qui peuvent distinguer ces trajectoires. Nos analyses nous ont permis d'identifier quatre groupes de trajectoires distinctes par rapport aux habitudes de diversification.

Contrairement à ce que soutiendrait la théorie de la propension au crime, l'un des principaux résultats de cette étude est la capacité limitée des caractéristiques individuelles à prédire l'appartenance aux différentes trajectoires de diversification criminelle. La précocité de la délinquance ou le faible contrôle de soi n'avait que très peu, sinon aucune incidence sur les trajectoires de diversification. Plusieurs études mettent en évidence l'intérêt de ces facteurs dans la compréhension de la persistance des comportements délinquants (Moffitt, 1993) et suggèrent qu'ils sont aussi utiles pour prédire le degré d'investissement dans le crime (Gottfredson et Hirschi, 1990). Les résultats obtenus ici ne vont pas dans ce sens, dans la mesure où ces caractéristiques ne permettent pas de classer les individus sur la

base de leurs habitudes de diversification, notamment lorsque l'on considère les particularités du réseau criminel dans lequel ils sont intégrés.

Un autre résultat majeur de cette étude concerne le capital social des délinquants. Nos analyses indiquent que ce n'est pas le nombre qui compte, mais bien la qualité du réseau. Pour résumer, la taille du réseau criminel renseigne peu sur les habitudes de diversification. Rappelons que les participants des différents groupes, qu'ils se spécialisent ou qu'ils se diversifient, avaient un nombre de contacts qui s'apparentait fortement. Ce résultat rejoint celui obtenu par Bouchard et Nguyen (2010) qui montre que le nombre de contacts contribue peu à expliquer l'évitement des coûts dans un échantillon de jeunes impliqués dans la culture du cannabis et que ce sont plutôt les caractéristiques des individus qui forment le réseau qui importent. Nos résultats sur les participants qui ont identifié des contacts à l'intérieur de leur réseau criminel soutiennent qu'au-delà des mesures structurelles de réseau, il est impératif de se questionner sur la diversification des opportunités offertes par ce réseau. Il ne s'agit pas simplement de savoir combien de délinquants sont présents dans un réseau, ni comment ces derniers sont liés les uns aux autres, mais plutôt de connaître les types d'informations et d'opportunités que ceux-ci offrent à l'individu et à quel point ces informations et ces opportunités sont variées. L'idée qui ressort ici est relativement simple : pour que les crimes commis par les délinquants soient diversifiés, les opportunités offertes par le biais du réseau criminel doivent aussi l'être.

En vertu de l'importance de la diversification du réseau dans la prédiction des trajectoires individuelles de diversification, il est possible de se questionner sur le processus derrière la sélection des partenaires qui font partie d'un réseau criminel. S'agit-il d'un processus qui s'explique simplement par un concours de circonstances ou ce processus est-il guidé par certains critères, qu'ils soient conscients ou non ? Plus spécifiquement, Gottfredson et Hirschi (1990) soutiennent que les individus qui sont marqués par un manque de contrôle de soi ont une plus grande tendance à s'associer avec des partenaires qui affichent le même défaut de socialisation. Autrement dit, qui se ressemble s'assemble ! L'analyse de corrélation entre l'indice de diversification du réseau et le manque de contrôle de soi, révèle que c'est le cas : plus le manque de contrôle de soi est accentué, plus les délinquants ont tendance à avoir un réseau dans lequel les activités de ses membres sont diversifiées ( $r = 0,250$ ;  $p < 0,05$ ). La précocité de la trajectoire délinquante va dans la même direction : une entrée précoce dans le crime s'associe à une diversification du réseau plus importante ( $r = -0,228$ ;  $p < 0,05$ ). Au final, les facteurs émanant de la théorie de la propension au crime méritent que l'on continue s'y attarder dans la mesure où ils influencent possiblement la composition du réseau.

Finalement, l'examen des circonstances de la vie conventionnelle et déviante met en évidence l'importance de celles-ci dans la compréhension des changements dans les trajectoires de diversification. En plus de mettre en évidence la contribution des théories situationnelles comme la perspective du parcours de vie (*life-course*) dans les trajectoires de diversification, les résultats démontrent que l'effet de l'emploi et de la cohabitation conjugale sur les habitudes de diversification criminelle dépend du groupe de trajectoires auquel appartient le délinquant. En plus de justifier l'utilisation de modèles semi-paramétriques, ce constat souligne l'importance de connaître les détails de l'investissement criminel dans la planification des programmes de réinsertion sociale. Par exemple, nos résultats suggèrent que certains délinquants bénéficieraient davantage des programmes visant à favoriser l'employabilité que d'autres.

Notre mesure de compétence, l'efficacité criminelle mesurée sur une base mensuelle, a permis d'examiner les bénéfices de la spécialisation / diversification. Alors que la littérature suggère que la spécialisation dans une forme particulière de crime pourrait favoriser ou accélérer l'apprentissage et favoriser le perfectionnement des compétences criminelles (Sutherland, 1937; Shover, 1996), nos

résultats suggèrent que l'efficacité criminelle s'associe à une plus grande diversification des activités illicites. Les résultats de la littérature sont mitigés quant à savoir si la spécialisation favorise les gains criminels. Alors que McCarthy et Hagan (2001) font la démonstration que les jeunes de la rue avaient avantage à se spécialiser, les résultats de Nguyen et Bouchard (2013) vont dans le sens contraire. Ces derniers suggèrent que la spécialisation n'a pas d'impact positif sur les gains criminels dans un échantillon de jeunes cultivateurs de cannabis. Les implications de la spécialisation comme une caractéristique « positive » pour les délinquants ne sont pas claires. Il est possible que la spécialisation soit un signe de la professionnalisation dans une activité criminelle spécifique, ou encore que la spécialisation représente simplement l'absence d'autres opportunités criminelles disponibles.

Cette recherche n'est pas sans limite et ouvre plusieurs pistes de recherche qu'il serait intéressant de d'approfondir. Étant donné l'importance des réseaux dans la compréhension des trajectoires délinquantes, il serait notamment intéressant d'examiner plus attentivement les processus derrière la constitution d'un réseau criminel, par exemple, dans quelles circonstances les individus se rencontrent ou les motifs derrière ces associations. Finalement, les réseaux criminels ne sont pas des entités statiques, ils évoluent à travers le temps, l'étude de la dynamique de ces groupes pourrait ainsi favoriser notre compréhension des comportements individuels (Ouellet et al., 2013).

## Références

- Agresti, Alan, & Agresti, Barbara F. (1978). Statistical analysis of qualitative variation. *Sociological methodology*, 9, 204-237.
- Akers, Ronald L., Krohn, Marvin D., Lanza-Kaduce, Lonn, & Radosevich, Marcia (1979). Social learning and deviant behavior: A specific test of a général theory. *American Sociological Review*, 44(4), 636-655.
- Blumstein, Alfred, Cohen, Jacqueline, Roth, Jeffrey A., & Visher, Christy A. (1986). *Criminal careers and "Career Criminals"*, volume 1. Washington, D. C.: National Academy.
- Bouchard, Martin, Alain, Marc, & Nguyen, Holly. (2009). Convenient labour: The prevalence and nature of youth involvement in the cannabis cultivation industry. *International Journal of Drug Policy*, 20(6), 467-474.
- Bouchard, Martin, & Nguyen, Holly. (2010). Is it who you know, or how many that counts? Criminal networks and cost avoidance in a sample of young offenders. *Justice Quarterly*, 27(1), 130-158.
- Bouchard, Martin, & Ouellet, Frederic. (2011). Is small beautiful? The link between risks and size in illegal drug markets. *Global crime*, 12(1), 70-86.
- Brame, Robert, Paternoster, Raymond, & Bushway, Shawn D. (2004). Criminal offending frequency and offense switching. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 20(2), 201-214.
- Burt, Ronald S. (1993). *Structural Holes: The Social Structure of Competition*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Carrington, Peter J. (2009). Co-offending and the development of the delinquent career. *Criminology*, 47(4), 1295-1329.
- Charest, Mathieu. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels? *Criminologie*, 37(2), 63-87.
- Conway, Kevin P., & McCord, Joan. (2002). A longitudinal examination of the relation between co-offending with violent accomplices and violent crime. *Aggressive Behavior*, 28(2), 97-108.
- Descormiers, Karine, Bouchard, Martin, & Corrado, Ray. (2011). Strain, social capital, and access to lucrative crime opportunities. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 2(1/2), 83-98.
- D'Unger, Amy V., Land, Kenneth C., McCall, Patricia L., & Nagin, Daniel S. (1998). How many latent classes of delinquent/criminal careers? Results from mixed poisson regression analyses 1. *American journal of sociology*, 103(6), 1593-1630.

- Elliott, Delbert, S., Huizinga, David, & Ageton, Suzanne, S. (1985). *Explaining Delinquency and Drug Use*. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Fagan, Jeffrey, Piper, Elizabeth, & Moore, Melinda. (1986). Violent delinquents and urban youths. *Criminology*, 24(3), 439-471.
- Farrington, David P. (2005). The integrated cognitive antisocial potential (ICAP) theory. *Integrated developmental and life-course theories of offending*, 14, 73-92.
- Felson, Markus. (2003). The process of co-offending. *Crime Prevention Studies*, 16, 149-167.
- Francis, Brian, Soothill, Keith, & Fligelstone, Rachel. (2004). Identifying patterns and pathways of offending behaviour: A new approach to typologies of crime. *European Journal of Criminology*, 1, 47-87.
- Freedman, Deborah, Thornton, Arland, Camburn, Donald, Alwin, Duane, & Young-DeMarco, Linda. (1988). The life history calendar: A technique for collecting retrospective data. *Sociological methodology*, 18(1), 37-68.
- Glueck, Sheldon, & Glueck, Eleanor Touroff. (1951). *Unraveling Juvenile Delinquency*. New York, NY: Commonwealth Fund.
- Gottfredson, Michael R. & Hirschi, Travis. (1990). *A General Theory of Crime*. Stanford: Stanford University Press.
- Granovetter, Mark. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380.
- Grasmick, Harold G, Tittle, Charles R, Bursik, Robert J, & Arneklev, Bruce J. (1993). Testing the core empirical implications of Gottfredson and Hirschi's general theory of crime. *Journal of research in crime and delinquency*, 30(1), 5-29.
- Griffin, Marie L., & Armstrong, Gaylene S. (2003). The effect of local life circumstances on female probationers' offending. *Justice Quarterly*, 20(2), 213-239.
- Haynie, Dana L. (2001). Delinquent peers revisited: Does network structure matter? *American Journal of Sociology*, 106(4), 1013-1057.
- Haynie, Dana L. (2002). Friendship networks and delinquency: The relative nature of peer delinquency. *Journal of Quantitative Criminology*, 18(2), 99-134.
- Hochstetler, Andy. (2002). Sprees and runs: opportunity construction and criminal episodes. *Deviant Behavior*, 23(1), 45-73.
- Horney, Julie, Osgood, D. Wayne, & Marshall, Ineke Haen. (1995). Criminal careers in the short-term: Intra-individual variability in crime and its relation to local life circumstances. *American sociological review*, 60(5), 655-673.
- Laub, John H., & Sampson, Robert J. (1993). Turning points in the life course: why change matters to the study of crime. *Criminology*, 31(3), 301-325.
- Laub, John H & Sampson, Robert J. (2003). *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age seventy*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- LeBlanc, Marc. & Fréchette, Marcel. (1989). *Male Criminal Activity from Childhood through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives*. Secaucus, NJ: Springer-Verlag Publishing.
- LeBlanc, Marc, & Loeber, Rolf. (1998). Developmental criminology updated. *Crime & Justice*, 23, 115-198.
- Levitt, Steven D, & Venkatesh, Sudhir Alladi. (2000). An economic analysis of a drug-selling gang's finances. *The Quarterly Journal of Economics*, 115(3), 755-789.
- Lussier, Patrick, LeBlanc, Marc, & Proulx, Jean. (2005). The generality of criminal behavior: A confirmatory factor analysis of the criminal activity of sex offenders in adulthood. *Journal of Criminal Justice*, 33(2), 177-189.
- Matsueda, Ross L., & Anderson, Kathleen (1998). The dynamic of delinquent peers and delinquent behaviors. *Criminology*, 36(2), 269-308.

- Mazerolle, Paul, Brame, Robert, Paternoster, Ray, Piquero, Alex, & Dean, Charles. (2000). Onset age, persistence, and offending versatility: comparisons across gender. *Criminology*, 38(4), 1143-1172.
- McCarthy, Bill, & Hagan, John. (2001). When crime pays: Capital, competence, and criminal success. *Social Forces*, 79(3), 1035-1060.
- McGloin, Jean Marie, & Piquero, Alex R. (2010). On the relationship between co-offending network redundancy and offending versatility. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 47(1), 63-90.
- McGloin, Jean Marie, & Shermer, Lauren O'Neill. (2009). Self-control and deviant peer network structure. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 46(1), 35-72.
- McGloin, Jean Marie, Sullivan, Christopher J., Piquero, Alex R., & Pratt, Travis C. (2007). Local life circumstances and offending specialization/versatility comparing opportunity and propensity models. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 44(3), 321-346.
- Moffitt, Terrie E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological review*, 100(4), 674-701.
- Morselli, Carlo, & Tremblay, Pierre. (2004). Criminal achievement, offender networks and the benefits of low self-control. *Criminology*, 42(3), 773-804.
- Morselli, Carlo, & Tremblay, Pierre. (2010). Interviewing and Validity Issues in Self-Report Research with Incarcerated Offenders: The Quebec Inmate Survey (2000-2001). W. Bernasco (éd.) *Offenders on Offending: Learning About Crime From Criminals*. New York: Willan, 68-83.
- Morselli, Carlo, Tremblay, Pierre, & McCarthy, Bill. (2006). Mentors and criminal achievement. *Criminology*, 44(1), 17-43.
- Nagin, Daniel S. (2005). *Group-Based Modeling of Development*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Nagin, Daniel S. (1999). Analyzing developmental trajectories: A semiparametric, group-based approach. *Psychological methods*, 4(2), 139.
- Nagin, Daniel S, & Odgers, Candice L. (2010). Group-based trajectory modeling in clinical research. *Annual Review of Clinical Psychology*, 6, 109-138.
- Nguyen, Holly, & Bouchard, Martin. (2013). Need, connections, or competence? Criminal achievement among adolescent offenders. *Justice Quarterly*, 30(1), 44-83.
- Nieuwbeerta, Paul, Blokland, Arjan A.J., Piquero, Alex R., & Sweeten, Gary. (2011). A life course analysis of offense specialization across age: Introducing a new method for studying individual specialization over the life course. *Crime & Delinquency*, 57(1), 3-28.
- Osgood, D. Wayne, & Schreck, Christopher J. (2007). A new method for studying the extent, stability, and predictors of individual specialization in violence. *Criminology*, 45(2), 273-312.
- Ouellet, Frédéric. (2012) La dynamique des séquences de rechute chez des joueurs excessifs et des joueurs délinquants. *Criminologie*, 45(2), 51-85.
- Ouellet, Frédéric. & Tremblay, Pierre. (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Canadian journal of criminology and criminal justice/La revue canadienne de criminologie et de justice pénale*.
- Ouellet, Frédéric, Boivin, Rémi, Leclerc, Chloé & Morselli, Carlo. (2013). Friends with(out) benefits: co-offending and re-arrest. *Global Crime*, 14(2-3), 141-154.
- Piquero, Alex, Paternoster, Raymond, Mazerolle, Paul, Brame, Robert, & Dean, Charles W. (1999). Onset age and specialization in offending behavior. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36, 235-74.
- Piquero, Alex, & Tibbetts, Stephen. (1996). Specifying the direct and indirect effects of low self-control and situational factors in offenders' decision making: Toward a more complete model of rational offending. *Justice Quarterly*, 13(3), 481-510.



- Piquero, Alex, Farrington, David P, & Blumstein, Alfred. (2007). *Key Issues in Criminal Career Research: New Analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Pratt, Travis C, & Cullen, Francis T. (2000). The empirical status of Gottfredson and Hirschi's general theory of crime: A meta-analysis. *Criminology*, 38(3), 931-964.
- Rowe, David C, Osgood, D. Wayne, & Nicewander, W. Alan. (1990). A latent trait approach to unifying criminal careers. *Criminology*, 28(2), 237-270.
- Sampson, Robert J, & Laub, John H. (1990). Crime and deviance over the life course: The salience of adult social bonds. *American Sociological Review*, 55, 609-627.
- Shaw, Clifford R, & McKay, Henry D. (1931). *Report on the Causes of Crime* (Vol. 2). Washington, DC: Government Printing Office.
- Shover, Neal. (1996). *Great Pretenders: Pursuits and Careers of Persistent Thieves*. Boulder, CO: Westview Press.
- Steffensmeier, Darrell, & Ulmer, Jeffrey T. (2005). *Confessions of a Dying Thief*. New Brunswick, NJ: Aldine Transaction.
- Sullivan, Christopher J, McGloin, Jean Marie, Pratt, Travis C, & Piquero, Alex. (2006). Rethinking the "norm" of offender generality: Investigating specialization in the short-term. *Criminology*, 44(1), 199-233.
- Sullivan, Christopher J., McGloin, Jean Marie., Ray, James V., & Caudy, Micheal S. (2009). Detecting specialization in offending: comparing analytic approaches. *Journal of Quantitative Criminology*, 25(4), 419-441.
- Sutherland, Edwin Hardin. (1937). *The Professional Thief. Annotated and Interpreted by Edwin H. Sutherland*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Tremblay, Pierre, & Morselli, Carlo. (2000). Patterns in criminal achievement: Wilson and Abrahamse revisited. *Criminology*, 38(2), 633-657.
- Uggen, Christopher. (2000). Work as a turning point in the life course of criminals: A duration model of age, employment, and recidivism. *American Sociological Review*, 65(4), 529-546.
- Uggen, Christopher, & Thompson, Melissa. (2003). The Socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings. *American Journal of Sociology*, 109(1), 146-185.
- Warr, Mark. (1996). Organization and instigation in delinquent groups. *Criminology*, 34(1), 11-37.
- Warr, Mark. (2002). *Companions in Crime: The Social Aspects of Criminal Conduct*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Zimring, F. E. (1981). Kids, groups and crime: some implications of a well-known secret. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 3, 867-885.